



Genève, le 17 juin 2013

**Aux représentant-e-s  
des médias**

***Communiqué de presse du département de l'urbanisme (DU),  
en collaboration avec le département de l'instruction publique,  
de la culture et du sport (DIP) et la Haute école spécialisée de Suisse  
occidentale – Genève (HES-SO Genève)***

## **L'Etat construit un nouveau bâtiment pour la Haute école de gestion (HEG) sur le site de Battelle**

**Messieurs François Longchamp, conseiller d'Etat chargé du département de l'urbanisme (DU), Charles Beer, président du Conseil d'Etat chargé du département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP) et François Abbé-Decarroux, directeur général de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale – Genève (HES-SO Genève), ont posé ce matin la première pierre du nouveau bâtiment de la Haute école de gestion de Genève (HEG) sur le site de Battelle à Carouge. Cet événement s'est déroulé en présence de Madame Anne Hiltbold, présidente du Conseil municipal de Ville de Carouge. Cette étape symbolique lance officiellement le chantier qui a débuté en mai 2013.**

D'un coût de 52,172 millions de francs, le nouveau bâtiment de la HEG permettra d'accueillir quelque 1200 étudiants à l'été 2016. Sur une surface brute de 12 393 m<sup>2</sup>, l'édifice offrira à la HEG la possibilité de remplir ses nouvelles missions de recherche appliquée et de développement, de perfectionnement professionnel ou encore de prestations de service. Cet agrandissement est l'œuvre de l'association d'architectes Brauen & Waelchli et Tekhne SA, lauréate du concours d'architecture avec son projet *Playtime*, qui a séduit par son concept fonctionnel, simple et rationnel. Le Grand Conseil a adopté le projet de loi portant crédit d'investissement lors de sa session du 26 mai 2011.

### **POURQUOI CE NOUVEAU BÂTIMENT ?**

Ce bâtiment répond à des besoins avérés et urgents en termes d'infrastructure : la croissance moyenne annuelle des effectifs étudiants de la HEG dépasse en effet 10%. L'école accueille aujourd'hui plus de 1000 étudiants en formation de base (quelque 200 en 1998), auxquels il faut rajouter 450 étudiants en formation continue. Pour faire face à l'augmentation constante de ses effectifs et remplir les missions qui lui sont conférées, ce bâtiment est indispensable au bon développement de la HEG.

Sa valeur symbolique est également très forte. Premier investissement du genre pour les HES genevoises depuis leur création il y a 15 ans, ce bâtiment est emblématique de la volonté de l'Etat de Genève de soutenir et de valoriser la formation professionnelle supérieure. 70% des étudiants de la filière « Economie d'entreprise » sont en effet détenteurs d'une maturité professionnelle. Il comble aussi un certain retard dans le développement des infrastructures HES en comparaison d'autres cantons de la HES-SO, et au-delà.

Au niveau cantonal et en vertu de l'extrait du procès-verbal du Conseil d'Etat du 22 février 2012 sur les campus urbains intégrés, le site de Battelle est appelé à devenir l'un des pôles d'excellence (pôle gestion) de la collaboration entre la HES-SO Genève et l'Université de Genève. Tout en soulignant l'ancrage des HES dans le tissu économique, socio-sanitaire et culturel de la région, la construction du bâtiment B constitue aussi la première étape d'un projet pédagogique transversal d'envergure entre les deux hautes écoles.

Dans un souci d'optimisation et de rationalisation de la gestion des locaux, il est également prévu de rapatrier la direction générale de la HES-SO Genève, actuellement sise au Lignon, sur le site (bâtiment F).

### **LE BÂTIMENT : IMPLANTATION ET STRUCTURE**

Essentiellement entouré d'immeubles des années 60, le nouveau bâtiment est positionné à l'entrée du site de Battelle, à proximité avec la future place publique en construction, ce qui lui confère une position stratégique sur le site. Cette implantation facilite l'accès pour ses utilisateurs et libère l'espace public alentour de tout trafic de véhicules privés, favorisant ainsi sa fonction de détente et de rencontre.

Il est conçu de façon linéaire, conformément au plan localisé de quartier (PLQ) Battelle et se caractérise par un volume à la fois compact et simple. L'architecture horizontale de l'édifice reflète une volonté de très grande flexibilité dans l'aménagement des locaux. L'immeuble est d'ailleurs édifié autour d'une colonne vertébrale (noyau) centrale en dur qui contient les éléments techniques, les escaliers, le monte-charge et l'ascenseur (circulations verticales). Les ailes du bâtiment sont quant à elles faites de dalles de bétons nervurées qui s'allègent vers les façades, avec des piliers et des cloisons légères. En outre, le système de cloisonnement des salles d'étude et de travail élimine toute contrainte et permet une circulation des personnes autour de ce noyau central. Apparentes aux extrémités, les ailes du bâtiment sont prolongées par des bandes horizontales en verre émaillé noir, tel un branchage sur un tronc. Ce traitement vient renforcer la fonction représentative d'importance de cet édifice à l'entrée du site de Battelle. Un grand platane situé au nord-est de la future HEG a été conservé et reste un élément essentiel dans l'aménagement du site.

Un parking souterrain public de 75 places pour voiture ainsi qu'une douzaine de places pour deux roues sera aménagé sous la place publique devant le bâtiment. Accessible depuis le futur rond-point prévu sur la route de Drize, il sera géré par la Fondation des parkings et servira également lors de conférences organisées à la HEG.

### **PROGRAMME DES LOCAUX**

Le nouvel édifice totalise 12 393 m<sup>2</sup> de surface brute répartie sur un sous-sol, un rez-de-chaussée, cinq étages et un attique. Située devant le bâtiment, une place publique d'environ 3000 m<sup>2</sup> sera provisoirement aménagée et viendra compléter l'ensemble. Elle servira de principal lieu de rencontre et de rassemblement des futurs usagers de la zone universitaire. Son aménagement définitif sera élaboré dans le cadre concours mené à l'occasion de l'actualisation du PLQ de Battelle. Une rampe d'accès à ciel ouvert, le long de la façade principale, assurera la liaison entre l'espace extérieur, la place publique et l'espace intérieur d'accueil du premier étage.

Au sommet de cette rampe, le 1<sup>er</sup> étage sert de transition entre les étages supérieurs réservés à l'enseignement et les espaces publics du rez-de-chaussée. Il abrite l'entrée principale du bâtiment, un grand hall d'accueil et d'exposition, avec une zone de détente et de rencontre, une réception, une aire d'attente et les bureaux de l'administration.

Le rez-de-chaussée constitue le socle du bâtiment. Il comprend un foyer entièrement vitré, une aula de 360 places, et une cafétéria, tous pourvus d'une entrée indépendante afin d'être accessible en dehors des heures d'enseignement.

Les étages supérieurs (2 à 5) sont réservés à l'enseignement. De part et d'autre du noyau central, l'espace peut être soit utilisé en salles de cours, soit divisé en couloirs et bureaux, ou encore rester ouvert et permettre ainsi l'arrivée de la lumière au cœur du bâtiment. Les extrémités des niveaux 2, 4 et 5 sont occupées par des auditoriums de 100 places et des salles informatiques se trouvent à chaque étage. Les locaux techniques et de nettoyage, les WC et les circulations verticales se situent dans le noyau central.

Le 6<sup>e</sup> étage abrite les bureaux de la direction de la HEG. Au sous-sol sont aménagés des WC, des locaux techniques, les vestiaires du personnel et des annexes de stockage.

### **CONCEPT ÉNERGÉTIQUE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Le noyau central décidé par les architectes ainsi que la répartition judicieuse du programme des locaux assure un éclairage maximal au sein de la nouvelle HEG. Afin de permettre un renouvellement d'air optimal, l'ensemble du bâtiment bénéficie d'une aération mécanique, avec la possibilité toutefois d'ouvrir les fenêtres pour une ventilation naturelle. La production de chaleur pour le bâtiment de la HEG et le site de Battelle dans son ensemble sera assurée par une conduite à distance (production de chaleur centralisée) dans le but de valoriser au mieux la production à disposition.

Pensé dans un souci de développement durable, l'édifice concilie à la fois les exigences des utilisateurs, la culture architecturale, l'environnement et les aspects économiques. Il propose une organisation rationnelle et compacte des volumes, une utilisation maximale de ventilation et de lumière naturelles et le recours à des matériaux écologiques et durables : béton apparent recouvert d'un glaci transparent pour la structure, parois des bureaux vitrées, tôle perforée pour l'enveloppe du rez-de-chaussée, toiture de l'attique végétalisée.

### **HISTORIQUE**

L'adoption du crédit d'étude pour la construction de la HEG Battelle intervient le 2 décembre 2005. Le projet d'architecture lauréat est ensuite désigné en janvier 2006 et l'autorisation de construire délivrée en juin 2009. L'histoire de ce projet sera marquée par l'opposition de l'Association du quartier de la Tambourine (AQT) qui a déposé à trois reprises un recours contre ce projet. Le crédit d'investissement a quant à lui été adopté (mai 2011) et les études ont repris fin 2011.

#### **FICHE TECHNIQUE DU NOUVEAU BÂTIMENT DE LA HEG BATTELLE**

##### **Bâtiment**

- |   |                       |
|---|-----------------------|
| • Surface brute                           | 12 393 m <sup>2</sup> |
| • Volume SIA                              | 50 386 m <sup>3</sup> |
| • Surface de l'espace publique provisoire | 3 000 m <sup>2</sup>  |

##### **Planning des travaux**

- |   |                   |
|---|-------------------|
| • Adoption du crédit d'étude                            | 2 décembre 2005   |
| • Ouverture du concours d'architecture                  | 22 août 2005      |
| • Désignation de l'équipe lauréate                      | 20 janvier 2006   |
| • Dépôt de la requête en autorisation de construire     | 5 octobre 2007    |
| • Délivrance de l'autorisation de construire            | 8 mai 2009        |
| • Recours de l'AQT à la Commission cantonale de recours | 9 juin 2009       |
| • Recours de l'AQT à la chambre administrative          | 17 janvier 2011   |
| • Adoption du crédit d'investissement                   | 26 mai 2011       |
| • Recours de l'AQT au TF                                | 14 septembre 2011 |
| • Entrée en force de l'autorisation de construire       | 22 décembre 2011  |
| • Ouverture du chantier                                 | 6 mai 2013        |
| • Pose de la première pierre                            | 17 juin 2013      |

- Remise des locaux aux utilisateurs

été 2016

### Mandataires

- |  |                                    |
|--|------------------------------------|
| • Architectes                          | Brauen & Waelchli, Lausanne        |
| • Pilote et direction des travaux      | Tekhne Management SA, Lausanne     |
| • Ingénieur civil                      | Ingeni SA, Genève-Lausanne         |
| • Ingénieur chauffage - ventilation    | Jakob Forrer, Le Mont-sur-Lausanne |
| • Ingénieur sanitaire                  | Zanini-Baechli & Associés, Genève  |
| • Ingénieur électricité                | Betelec SA, Lausanne               |
| • Ingénieur façade                     | Emmer Pfenninger Partner AG        |
| • Ingénieur acoustique                 | Architecture et acoustique SA      |
| • Ingénieur sécurité/sécurité incendie | Ingénieurs Scherler SA             |
| • Ingénieur sécurité de chantier       | Orqual SA                          |
| • Géomètre                             | J.-C. Wasser SA                    |
| • Cuisiniste                           | Culitec SA                         |
| • Ingénieurs gestion des déchets       | Bird-Rds SA                        |

### Lois

- [Loi N° 9503 du 2 décembre 2005 ouvrant un crédit d'étude de 2 237 000 F en vue de la construction d'un bâtiment pour la HEG sur le site de Battelle à Carouge.](#)
- [Loi N° 10516 du 26 mai 2011 ouvrant un crédit d'investissement de 52 172 000 F pour la construction et l'équipement d'un bâtiment pour la HEG et d'un parking sur le site de Battelle à Carouge.](#)

**Le dossier de presse complet est disponible sur le site web officiel de l'Etat de Genève: [http://www.ge.ch/du/presse\\_conferences.asp](http://www.ge.ch/du/presse_conferences.asp)**

*Pour toute information complémentaire:*

- *M. Bernard Favre, responsable de la communication, département de l'urbanisme (DU), tél. 079 215 80 58 ;*
- *Mme May Piaget, chargée d'information et de communication, département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP), tél. 022 546 69 18 ;*
- *Mme Elena de la Rosa, chargée d'information et de communication, HES-SO Genève, tél. 022 388 65 31 et 076 615 30 07.*